



REUNION DU COMITE SYNDICAL

Mardi 28 juin 2022 à 18 h.

Salle Maison Neuve à Brétigny sur Orge

Parking du centre commercial Auchan -impasse de la Tourelle à côté du magasin Bio Naturalia



ORDRE DU JOUR

Délibérations du Bureau syndical du 10 mai 2022
Décisions du Président du 9 Mai 2022 au 30 Mai 2022

I. POINTS D'INFORMATIONS

- Ouverture du chantier de réhabilitation du CIID à Athis Mons,
- Informations chantiers.

II. POINTS DE DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

1 APPROBATION DES RAPPORTS ANNUELS D'ASSAINISSEMENT (TRANSPORT, EPURATION ET COLLECTE) 2021

Rapporteurs : J.j GROUSSEAU / F. OGBI / T. DEGIVRY

Les documents seront transmis via des liens Sharepoint dans la convocation du Comité syndical et seront présentés en séance.

Il est proposé au Comité syndical d'approuver les rapports annuels d'Assainissement 2021.

2 BUDGET RIVIERE - COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2021 – AFFECTATIONS DES RESULTATS 2021

Rapporteur : William BERRICHILLO

Les documents sont joints en annexe.

Il est proposé au Comité syndical d'approuver le compte administratif et compte de gestion 2021, ainsi que les affectations des résultats 2021, du Budget Rivière.

3 BUDGET ASSAINISSEMENT- COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2021 – AFFECTATIONS DES RESULTATS 2021

Rapporteur : William BERRICHILLO

Les documents sont joints en annexe.

Il est proposé au Comité syndical d'approuver le compte administratif et compte de gestion 2021, ainsi que les affectations des résultats 2021, du Budget Assainissement.

4 BUDGET COLLECTE- COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2021 – AFFECTATIONS DES RESULTATS 2021

Rapporteur : William BERRICHILLO

Les documents sont joints en annexe.

Il est proposé au Comité syndical d'approuver le compte administratif et compte de gestion 2021, ainsi que les affectations des résultats 2021, du Budget Collecte.

5 BUDGET REGIE- COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2021 – AFFECTATIONS DES RESULTATS 2021

Rapporteur : William BERRICHILLO

Les documents sont joints en annexe.

Il est proposé au Comité syndical d'approuver le compte administratif et compte de gestion 2021, ainsi que les affectations des résultats 2021, du Budget Régie.

6 MODIFICATION DES TARIFS APPLIQUES AUX USAGERS POUR LES CREATIONS DE BRANCHEMENTS – DELIBERATION N°AG-2022/14 DU 25 JANVIER 2022

Rapporteur : William BERRICHILLO

Par délibération n°AG-2022/14, le Comité syndical du mardi 25 janvier 2022, a fixé les tarifs appliqués aux usagers pour les contrôles de conformité et les branchements pour l'année 2022. Le Syndicat a acté le principe de refacturer à l'euro près les montants payés au prestataire.

Le marché, passé dans le cadre d'une procédure d'appel d'offres, ayant été renouvelé avec la société SNE Quantitec, les tarifs de ces prestations ont été modifiés, de ce fait, il est nécessaire de redélibérer sur les tarifs de créations de branchements.

Anciens tarifs :

Tarifs des créations de branchements :

- Réalisation d'un branchement jusqu'à 5,5m de long et 2,5m de profondeur : 2 980 €
- Plus-value pour sur-longueur par tranche de 1m : 280 €
- Plus-value pour sur-profondeur par tranche de 10cm et par ml de longueur de branchement : 17 €
- Création d'un regard diamètre 1000 mm avec tampon fonte : 1 126 €

Nouveaux tarifs 2022 :

Tarifs des créations de branchements :

- Réalisation d'un branchement jusqu'à 5,5m de long et 2,5m de profondeur : 2 980 €
- Plus-value pour sur-longueur par tranche de 1m : **375 €**
- Plus-value pour sur-profondeur par tranche de 10cm et par ml de longueur de branchement : **9 €**
- Création d'un regard diamètre 1000 mm avec tampon fonte : **960 €**

Il est proposé au Comité syndical d'approuver la modification des tarifs appliqués aux usagers pour les créations de branchements 2022.

7 – BILAN ANNUEL DE LA QUALITE DE L'EAU - 2021

Rapporteur : François CHOLLEY

L'ambition du Syndicat de l'Orge est toujours d'atteindre le "bon potentiel écologique et le bon état chimique" de l'Orge et ses affluents d'ici 2027.

Pour contrôle, le Syndicat de l'Orge conduit une campagne patrimoniale d'évaluation de la qualité des cours d'eau (6 mesures par an sur 20 stations), mais aussi des bassins de rétention de crues. Les principaux paramètres physico-chimiques et biologiques sont mesurés afin d'évaluer l'état des masses d'eau et leurs tendances d'évolution.

Dans le présent rapport, en pièce jointe, le Syndicat dresse le bilan de la qualité de l'eau de l'Orge, de ses affluents et des bassins pour l'année 2021. Ce rapport sera présenté en séance.

Il est proposé au Comité syndical d'approuver le bilan annuel de la qualité de l'eau pour l'année 2021.

III. QUESTIONS DIVERSES